

Association Foncière de Remembrement de Gennes
Mairie
1 rue du Lavoir
25660 GENNES
03.81.55.75.32.
commune.gennes@orange.fr

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, veuillez m'excuser d'avoir dû reporter la réunion du 21 mars pour raison impérative, je vous propose de bien vouloir noter que le Bureau de l'association foncière se réunira à la salle du Conseil municipal :

le vendredi 28 mars 2025 à 10h30

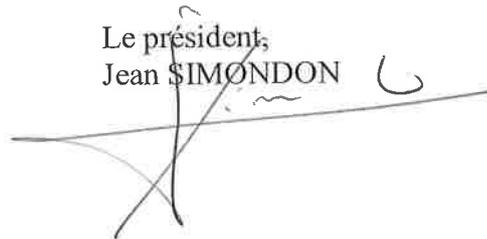
ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 29/03/2024
- Compte administratif 2024
- Compte de gestion 2024
- Affectation des résultats
- Budget Primitif 2025
- Renouvellement des baux
- Convention Acte avec la Préfecture
- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à GENNES, le 24 mars 2025

Le président,
Jean SIMONDON



PS - : En cas d'absence, merci de nous adresser ou de remettre un pouvoir (modèle joint) à un autre membre du bureau ou le cas échéant votre locataire ou co-indivisaire